

Contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
 Divulcation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2020-2021
 Trimestre : avril à juin

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coût d'acquisition trimestriel	Coût de service mensuel
		Actifs	En réserve		
Rogers	Cellulaire	544	3		15 685,61 \$
Rogers	Tablette	8	0		56,00 \$
Rogers	Clé Internet	0	0		37,40 \$
Télus	Cellulaire	185	1	1 729,24 \$	7 938,29 \$
Télus	Tablette	19	2		205,10 \$
Télus	Clé Internet	1	0		11,20 \$

Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature.
 Données comptabilisées au 30 juin 2020.